**Comptes Société Générale**

**Prélèvements chaque mois** :

Cotisation Jazz et option tranquillité : 9.10 €

Virement du compte sur livret BFM : 150 €

En début de mois, déduire le montant total des cartes bancaires, du mois précédent.

Le paiement des cartes bancaires est porté sur le relevé de compte

Noter le montant total des Cartes bancaires sur le cahier des comptes